

qu'il existe des gens qui veulent réellement survivre et assurer la survie de leur village.

Je prétends aussi qu'il serait à propos de revoir les normes d'application de ce programme afin de pouvoir aider quand c'est nécessaire à la réalisation d'un projet qui a débuté dans une première phase et qui survivrait par la suite s'il y avait un autre petit effort de la part de l'État. Malheureusement, monsieur le président, il arrive parfois que les fonctionnaires du ministère de l'Emploi ne sont pas toujours en mesure de comprendre les besoins du milieu et l'objectif visé, et se fiant aux normes qu'on a fixées ils sont forcés d'appliquer la loi et les règlements tel qu'on leur indique, sans tenir compte que demain on devra continuer à vivre et qu'avec un petit coup de main une entreprise peut finir par fournir du travail dans le milieu et répondra à des besoins nécessaires, qui doivent être satisfaits à tous les niveaux.

● (2102)

Je tiens donc, monsieur le président, à rendre hommage au maire de la municipalité, je le nomme, M. Claude Lachance, un jeune homme rempli d'ambition et de courage, ainsi qu'à tous ses collaborateurs et à toute la population qui a participé en argent et en services bénévoles, ce qui en plus est un bon exemple pour la jeunesse. Monsieur le président, donner le bon exemple à ceux qui nous regardent agir, leur donner ce goût de vivre, leur donner ce courage d'utiliser leur énergie pour participer avec leurs semblables, avec leurs concitoyens au développement de leur milieu, cela ne s'évalue pas en argent. Il n'en reste pas moins que lorsque de telles situations se présentent, je considère qu'on doit les citer, afin que de tels exemples soient imités dans d'autres milieux.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre! Je regrette d'avoir à interrompre l'honorable député, mais le temps qui lui était alloué est écoulé. Il est certain que, s'il demande le consentement de la Chambre, on lui permettra de terminer ses remarques. La Chambre est-elle d'accord pour permettre à l'honorable député de continuer ses remarques?

Des voix: D'accord.

M. Lambert (Bellechasse): Je vous remercie infiniment, monsieur le président, de votre assistance, parce que vous l'avez demandé en mon nom. Je vous en remercie et je remercie également tous mes collègues de cette générosité. Franchement, je ne voudrais pas en abuser, je vais tâcher d'abréger, mais j'ai encore quelques idées que je voudrais mettre de l'avant et qui seront, je l'espère, de nature à nous aider tous ensemble à faire quelque chose de réellement valable pour notre pays.

Je ne voudrais pas non plus, monsieur le président, en poursuivant les propos que je tenais il y a un instant, oublier de mentionner que dans l'intérêt de la population canadienne il est urgent que l'État intensifie son aide à la petite et moyenne entreprises car elle fournit 60 p. 100 des emplois au Canada. Ces catégories d'entreprises sont menacées de faillite en raison de la concurrence des grandes corporations ainsi que les multinationales qui accaparent malheureusement la grande part du gâteau de l'assistance financière de l'État. C'est un domaine sur lequel, monsieur le président, j'attire encore l'attention des autorités gouvernementales afin que l'on veuille soigneusement à la distribution des fonds de l'État dans le domaine du développement industriel, pour que les petites et moyennes entreprises aient une part du gâteau, car ce sont ces petites et

L'Adresse—M. A. Lambert

moyennes entreprises qui œuvrent dans la plupart des régions rurales et dans les petits villages, alors que les grandes sociétés et les grandes multinationales œuvrent dans des grands centres où elles ont tous les avantages économiques de transport et de communication qu'on peut souhaiter.

Monsieur le président, les petites entreprises constituent un maillon important de l'économie canadienne. Tout en étant au service du consommateur, elles répondent aux besoins d'autres entreprises petites et grandes. Bien qu'elles ne puissent égaler ni la variété ni le volume de production des grandes entreprises, elles n'en demeurent pas moins concurrentielles en matière de prix, de service, de situation géographique, de présence dans des marchés donnés. Au Canada, monsieur le président, selon les statistiques, le nombre des petites entreprises varie entre 800,000 et 900,000, soit près de 90 p. 100 de toutes les entreprises. Quant à moi, j'attache beaucoup d'importance à ce genre d'entreprises qui sont en quelque sorte un rempart pour la sauvegarde de l'entreprise privée. Voilà pourquoi je suggère au ministre des finances (M. Chrétien) d'accorder des dégrèvements d'impôts supplémentaires aux petites entreprises, afin de leur permettre de survivre et de donner leur plein rendement.

Durant le voyage de retour d'Afrique, monsieur le président, mes collègues et moi échangeons des points de vue sur ce que nous avons vu dans ces pays et ce qu'on avait pu constater au cours de la conférence des parlementaires. Puis un collègue de dire que si on laissait les producteurs agricoles produire ce qu'ils peuvent, de même que le secteur industriel, il n'y aurait pas de besoin insatisfait à travers le monde et, qu'à son avis, ce sont les moyens de distribution qui font défaut et non pas les moyens de production. Ce collègue fait partie de ce Parlement. Je suis convaincu qu'il appuiera mes propos le moment venu, et qu'il se fera un devoir de faire des pressions à qui de droit pour que nous puissions améliorer ce système de distribution qui serait de nature à aider au règlement de bien des problèmes.

M. Réal Caouette qui a été pendant plusieurs années chef de mon parti, et qui a siégé ici, j'en parle un peu avec émotion, tout le monde a reconnu qu'il était un grand Canadien, a souvent expliqué à la Chambre les causes de ce défaut de notre système dans le domaine de la distribution en préconisant des remèdes tel que l'octroi de plus de pouvoir pour monnayer le crédit de la nation à la banque du Canada, la distribution d'un dividende national à chaque Canadien, un escompte sur les produits canadiens afin d'augmenter le pouvoir d'achat des consommateurs, pour leur permettre de consommer selon leurs besoins et aider l'économie de notre pays. Je me souviens de ces propos, et je suis toujours fidèle à cette philosophie. C'est pourquoi je rappelle sa mémoire, et c'est pourquoi je me fais un devoir de continuer dans la même veine afin que nous fassions ces changements dont nous avons besoin.

Pour ce qui est, monsieur le président, du contenu du discours du trône relativement à la Constitution canadienne, on répète en somme ce qui a souvent été énoncé par le premier ministre. Nous avons entendu encore cet après-midi l'énoncé de cette politique, l'énoncé de ces principes, et pour ma part je suis heureux d'apprendre par le discours du trône qu'un autre projet de loi sera présenté au cours de la session en remplacement du bill C-60 avec certaines améliorations dont j'ai hâte de prendre connaissance.